

FI55

PARIS- GUYANCOURT (FRANCE)
 du 10 au 21 juillet 2017

La régulation du secteur de l'énergie dans le cadre de la transition énergétique

Public concerné

- > Cadres de la Fonction Publique en charge des projets énergétiques (Mines, Energie)
- > Responsables des structures étatiques en charge des questions d'énergie
- > Chargés de programmes énergétiques au sein des Unités de Gestion des Projets (Bailleurs de fonds)
- > Cadres des entreprises du secteur



Bon à savoir

La formation FI 55 est complémentaire de la formation FI 54 sur le changement climatique

Prestation pédagogique

- > **4 600€** par personne, hors transport et hébergement.
- > Durée : 2 semaines.
- > Package pédagogique incluant un ordinateur portable.
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.

Objectifs

- > Appréhender l'évolution du secteur de l'énergie dans le cadre de la transition énergétique.
- > Analyser le faisceau de contraintes des choix en matière énergétique.
- > Comprendre les mécanismes qui président au choix des orientations et projets énergétiques.
- > Penser et mettre en oeuvre la régulation du secteur énergétique.

>>> Itinéraire pédagogique >>>

Thème 1 - Les enjeux technologiques dans le cadre de la transition énergétique

- Les caractéristiques techniques des systèmes de production et de consommation d'énergie
- Les enjeux environnementaux des choix énergétiques
- Les évolutions technologiques récentes et prévisibles à court et moyen terme
- L'état de la concurrence entre différentes filières en termes économiques
- Les modifications amenées par le nouveau contexte énergétique dans le jeu des acteurs de la chaîne énergétique

Thème 2 - Concevoir la régulation du secteur de l'énergie dans le contexte de transition

- Les marchés internationaux de l'énergie, l'interconnexion des réseaux en Afrique.
- L'évolution du cadre législatif et réglementaire confortant les principes d'accès au service public.
- La fonction de régulation du secteur (et du sous-secteur de l'électricité) et le rôle et la mise en place des autorités de régulations / commissions de régulation.
- Le processus d'ouverture à la concurrence et de privatisation des industries de réseau :
 - la séparation des sociétés de patrimoine et des sociétés d'exploitation,
 - la question de la tarification dans le cadre de la maîtrise de l'efficacité énergétique,
 - la gouvernance et la transparence des relations entre les acteurs,
- Les modèles économiques de financement des projets (Partenariats Public/Privé, projets du secteur privé, les financements des bailleurs de fonds internationaux, etc.).